Tchat du Maire du 22/11/2010
19h41 **Modérateur:**
Bonjour, et bienvenue sur cette cinquième session du « tchat du Maire », vous pouvez commencer à poser vos questions à Christophe Sirugue.

19h44 **1 - Lulu des Charreaux:**
Bonjour, j'ai remarqué que les services municipaux faisaient des aménagements sur la place de l'Hôtel de Ville qu'est-ce que c'est ?
19h44 **1 - CSirugue:**
Comme tous les ans la place de l'hôtel de ville se prépare à accueillir les festivités de noël. Dans une formule un peu plus étoffée que l'an passé vous retrouverez la maison du père noël, la luge, les chalets, les contes et autres animations que je vous laisse le soin de découvrir à partir du samedi 4 décembre.
19h49 **2 - Bagoul:**
Bonjour, avez-vous des informations à nous communiquer sur le projet de multiplexe ? Merci par avance
19h49 **2 - CSirugue:**
Malgré un projet qui était bouclé sur le plan financier et administratif nous avons dû mettre un terme à l'offre qui nous avait été faite puisqu'elle ne respectait pas en dernière minute la condition d'un accord avec l'exploitant local. D'ores et déjà de nouveaux contacts ont été établis et une rencontre a eu lieu avec le propriétaire des salles chalonnaises pour unir nos efforts afin de trouver la meilleure solution possible. Je vous en dirai plus dès que ces contacts auront été examinés plus particulièrement.
19h52 **3 - eric:**
Bonsoir,
Y aura-t-il des suppressions de "subventions" de l'Etat cette année et quelles conséquences vont-elles avoir sur le budget de Chalon sur Saône?
19h52 **3 - CSirugue:**
En effet l'état a choisi de réduire sa participation au budget des collectivités. Ainsi au niveau national l'enveloppe destinée à cet usage est gelée, pire elle est fixe en valeur ce qui veut dire qu'elle n'intègre même pas l'évolution de l'inflation. Dans cette enveloppe figée les collectivités qui connaissent des hausses importantes de population ou des modifications de leur périmètre ou de leurs compétences (pour les intercommunalités) percevront plus par déduction celles qui ne bougent pas percevront beaucoup moins. Chalon pour l'instant est dans cette seconde situation. Je présenterai ces éléments jeudi prochain lors du conseil municipal au cours duquel sera présenté le débat d'orientation budgétaire.
19h53 **4 - life71:**
Bonsoir M le Maire, il y a quelques mois déjà vous évoquiez sur le tchat le fait qu'un dossier pour la construction d'une patinoire vous avait été transmis, avez vous des nouvelles ?
19h53 **4 - CSirugue:**
En effet je voulais garder la surprise de ce dossier de patinoire qui était en fait lié au multiplexe cinématographique puisque plusieurs activités de loisirs complémentaires avaient été suggérées par le groupe qui avait été retenu. Le projet de complexe étant relancé il faudra attendre de voir si les autres candidats auront dans leur carton ce type d'investissement.
19h56 **5 - jpfont:**
Bonjour,
J'appartiens à l'association Chalon tennis de table. Le Gymnase Aubépin-sud mis à notre disposition, va être fermé pour cause de vétusté. Pouvez-vous nous parler de son remplacement ?
19h56 **5 - CSirugue:**
En effet nous venons de recevoir une notification de la commission de sécurité interdisant l'utilisation du gymnase des Aubépins. Il ne suffira pas de quelques travaux puisque c'est la structure qui est mise en cause en raison d'un entretien qui n'a pas été fait au cours des années précédentes. Dès lors la seule solution est la démolition et il faudra voir dans quelle mesure nous pourrons budgéter une reconstruction. En attendant une réunion rapide aura lieu avec l'ensemble des

utilisateurs pour formuler des propositions d'autres lieux. Bien sûr avec un gymnase de moins les choses risquent d'être tendues puisque déjà nous avions des difficultés de manque de créneaux horaires.
19h58 **6 - olivier:**
Bonjour Monsieur le maire,
Avec la construction du centre commercial des Prés Saint Jean, est-ce que l'arrêt de bus "St-Exupéry" va être déplacé?
19h58 **6 - CSirugue:**
L'ensemble du réseau de transports des Prés St Jean va être revu en cohérence avec la mise en place d'un bus à haut niveau de service dont une des artères principales sera l'avenue Kennedy. A partir de là le réseau qui entre dans les Prés St Jean subira quelques modifications. A ce jour il ne m'est pas possible d'être plus précis mais des rencontres de concertations se tiendront dans les prochains mois.
20h00 **7 - dom71:**
Bonsoir,
Ou en est le projet "les Portes du Grand Chalon" ?
20h00 **7 - CSirugue:**
Le projet des Portes du Grand Chalon qui prévoyait l'installation de surfaces commerciales sur 45 hectares vers le péage Chalon Nord a fait l'objet d'un recours. Il est à ce jour stoppé. Je crois prudent de ne pas relancer une procédure qui pourrait accroître le déséquilibre déjà important que supportent les commerces du centre ville. En concertation avec le maire de Champforgeuil des échanges ont lieu avec le propriétaire du terrain pour examiner ensemble cette situation.
20h02 **8 - Xeb:**
Bonsoir,
Les pavés de la Place de l'Hôtel de Ville (quel nom manquant d'imagination !) et ceux de la place de Beaune sont dans un état pitoyable. Ils se sont abimés très rapidement sur une durée assez courte. Que comptez-vous pouvoir faire ? Admettez que des pavés sont "tape à l'œil", mais pas durables...
20h02 **8 - CSirugue:**
La ville est en recours contre les deux sociétés qui ont réalisé la place de Beaune et la place de l'Hôtel de Ville. La procédure entamée il y a plusieurs années fait l'objet de recours successifs mais 2011 devrait être l'année qui permettra de mettre un terme à cette bataille juridique. La ville demande que des dédommagements lui soient octroyés afin de remettre en état ces deux lieux importants pour Chalon. En attendant nous n'avons le droit que de colmater les trous sans changer la structure même de la place. Cette contrainte rend pour le moins inefficace et inesthétique ces rustines mais il n'est pas possible tant que le recours n'a pas abouti de faire mieux.
20h04 **9 - olivier:**
Le parking qui se trouve sur la place Pierre Sémard, ne bénéficie pas de place(s), réservé(es) aux personnes à mobilité réduite. Es-ce que cela sera rectifié?
20h04 **9 - CSirugue:**
L'aménagement de la place Pierre Sémard a été fait avec un nombre de places pour personnes à mobilité réduite puisque cela est obligatoire. Vous les trouverez près de la gare juste devant le bâtiment sur la partie droite.
20h05 **10 - weld:**
Bonsoir,
j'aimerais savoir si au niveau du Grand Chalon et des communes qui l'a composent si il y a des plans d'actions concernant le développement de construction de logement sociaux à venir ?
20h05 **10 - CSirugue:**
Il y a en effet tant sur les communes de la première couronne que sur la ville centre, des projets de réalisation de logements sociaux. Pour Chalon ils seront essentiellement sur le centre ville mais aussi dans la partie sud du quartier des Prés St-Jean. La liste de ces projets peut vous être fournie en vous adressant au service habitat de la communauté d'agglomération.
20h07 **11 - louravi:**
Pensez-vous que, depuis que vous êtes aux commandes, Chalon est plus dynamique, les commerçants plus satisfaits, vos employés plus épanouis, l'activité économique plus florissante?
20h07 **11 - CSirugue:**
Je ne crois pas que l'on puisse changer tout ce que l'on souhaite en à peine deux ans. Le projet que mon équipe et moi portons pour notre ville nécessite les six ans qui nous ont été confiés. J'accepterai bien évidemment d'être jugé sur ce que j'aurai engagé à cette échéance là. En attendant des avancées concrètes sont engagées même si je vous l'accorde il reste encore beaucoup à faire.

20h14 **12 - aure71:**
Bonjour, pourriez-vous nous en dire plus sur le projet de BHNS : mise en site propre sur l'ensemble du tracé? Requalification d'espaces publics en même temps que la mise en place de ce bus? Trolleybus ou bus au GNV ?
Pouvez nous dire où en sont les réflexions sur les quais de Saône : aurons-nous un aménagement aussi ambitieux que les quais du Rhône à Lyon ?
Où en est le projet de requalification de l'avenue Niepce, quel sera l'aménagement de la rue Général de Gaulle ? Que deviendra l'actuel hôpital ?
Merci pour vos réponses
20h14 **12 - CSirugue:**
Le BHNS sera structuré autours des deux grandes lignes du réseau actuel, c'est à dire l'axe Prés St Jean gare et l'axe Champforgeuil St Marcel. Le premier connaitra son développement sur 2011-2013 le second à partir de 2014. Il permettra un déplacement en site propre avec un cadencement suffisamment attractif pour que les usagers aient intérêt à laisser leur voiture. Il s'accompagnera d'une réorganisation des autres lignes pour permettre une irrigation plus grande en horaires et en jours de l'offre du territoire sur la ville centre comme sur les autres communes de l'agglomération. Pour les quais de Saône deux opérations sont en cours de réflexion l'une traitant l'entrée d'agglomération à partir de St Rémy (Zone Californie) l'autre plus spécifiquement concentrée entre le pont Jean Richard et le Pont St Laurent. Ces aménagements en dehors d'un embellissement devront permettre de retrouver un usage de la Saône qui manque beaucoup à notre ville. Pour l'avenue Niepce j'attends les conclusions de l'étude de trafic pour connaître les conséquences de la démolition du toboggan et ne pas se lancer sans s'assurer que la circulation pourra s'effectuer. Bien évidemment tous ces projets devront être examinés à l'aulne de la situation financière et notamment du désengagement de l'état et des autres collectivités. Quant à l'hôpital le déménagement est prévu en septembre 2011. Les négociations pour le rachat de l'actuel site par la ville sont en cours. Le projet d'aménagement a fait l'objet d'une consultation qui vient d'être lancée.
20h18 **13 - robertino:**
Bonsoir, vous avez comme moi, lu dans C'Chalon la tribune de Chalon pour Tous qui traite de plusieurs sujets dont le Multiplex qui ne verra peut être pas le jour, ce qui est pour moi pas un problème préfèrent les cinés du centre ville plus conviviaux (à condition d'être relookés). D'autre par, les attaques de la minorité sont rudes ; mais s'il est vrai que certaines réalisations sont repoussées malheureusement à qui la faute ? Il sera temps d'y répondre pour mettre en avant les vraies raisons et à cause de qui !!
20h18 **13 - CSirugue:**
J'assume totalement les orientations qui sont celles de la municipalité que je dirige depuis 2008. Néanmoins il est vrai que les conséquences d'une part de la crise qui nous a tous touchés et d'autre part des choix du gouvernement notamment visant à réduire la capacité d'intervention des collectivités sont des handicaps importants pour nos projets. Dès lors chacun devra mesurer ce que sont les responsabilités des uns et des autres mais il n'est pas question que j'assume des orientations politiques nationales qui ne sont pas les miennes combinées à une situation locale issue des choix de mes prédécesseurs oubliant d'investir quand il le fallait et amenant notre ville à perdre plus de 4000 habitants entre les deux derniers recensements. Malgré tout nous sommes mobilisés pour permettre à notre territoire et à ses habitants de continuer à disposer d'un environnement attractif et de services publics de qualité.
20h19 **14 - eric:**
Où sera la patinoire cette année, pour les fêtes de noël ? Merci
20h19 **14 - CSirugue:**
Dans la volonté de participer à l'animation de tous les secteurs de la ville nous avons souhaité cette année installer la patinoire sur la place de Beaune. Plus intégrée au cœur de ville elle permettra je l'espère d'accueillir un grand nombre de personnes pour ces fêtes de fin d'année.
20h22 **15 - Kristie:**
Pourquoi mettez-vous des bus le soir que sur les lignes 1 et 2 et non pas pour tout le monde ?
20h22 **15 - CSirugue:**
D'abord parce qu'il s'agit d'une expérimentation que nous avons démarrée le 15 septembre et qui se terminera le 15 décembre et que nous ne pouvions organiser ce projet qu'avec les bus dont nous disposons et dans un environnement financier limité. Le choix des lignes 1 et 2 repose sur le fait que ce sont les plus fréquentées du réseau. Les premiers enseignements sont extrêmement encourageants et dès la fin de l'expérimentation nous verrons s'il est possible de pérenniser tout ou partie de cette nouvelle offre.

20h25 **16 - lilouche71100:**
Monsieur le Maire,
Mes parents retraités (ancien ouvriers d'usine) habitent une tour de la ZUP, identique à celles qui ont été démoli. Ils occupent seuls un T3.
Ils ont été choqués de recevoir une taxe d'habitation de 730€ (redevance comprise) pour un logement situé en ZUP, dans un quartier défavorisé, où règne délinquance, incivilité et où des voitures sont brulés de temps à autre !!!
Des personnes mieux logés en ville payent mois cher !!!!!
Des e-mails vous étant destinés sont restés sans réponse…
Je me demande si j'ai bien voté socialiste …
20h25 **16 - CSirugue:**
La situation que vous évoquez est dénoncée depuis de nombreuses années puisqu'en effet les impôts locaux sont fixés sur deux critères : les bases et les taux. Or les bases tiennent compte d'éléments qui créent de profondes injustices entre les logements qui parfois peuvent paraître plus luxueux ou mieux placés. Il en est ainsi puisque l'année de construction mais aussi la hauteur du bâtiment, le nombre de fenêtres et bien d'autres éléments intègrent la définition des bases locatives. Plusieurs gouvernements se sont essayés à en modifier l'approche en vain. Dès lors l'évolution des taux s'appliquant à tous le déséquilibre initial se trouve répercuté en fonction de la valeur locative. Il n'y aura qu'une réforme fiscale au niveau national pour corriger ces injustices.
20h27 **17 - belier:**
Bonsoir,
Pour les festivités de Noël, la patinoire sera Place de Beaune, pourquoi n'est-elle pas installée au parc des expositions?? (Plus accessible et protégée des intempéries).
20h27 **17 - CSirugue:**
L'installation au Parc des Expositions nécessite un coût de location important en plus du fait qu'elle isole cette activité du reste de l'animation de Noël. C'est pourquoi nous avons décidé depuis deux ans de la réaliser sur un espace public ouvert.
20h30 **18 - life71:**
Mais est-ce que le dossier d'une patinoire ne pourrait pas être un investissement seulement municipal et non privé ? Pour ma part en tant que ville sportive on peut difficilement se passer d'une telle infrastructure surtout quand on sait que des villes de même taille que Chalon (Châlons-en-Champagne) ou voir même plus petite (Auxerre) en sont équipées depuis très longtemps.
20h30 **18 - CSirugue:**
Chalon a du temps de Monsieur LAGRANGE beaucoup investi dans ses équipements sportifs. Sous les mandats de Monsieur PERBEN ont été rajoutés le Colisée et la réhabilitation de l'espace nautique. La patinoire n'a pas été inscrite dans ces priorités et aujourd'hui les contractions financières que nous connaissons rendent difficile le portage par la ville seule de cet investissement.
20h33 **19 - panicaut:**
Bonsoir Monsieur le Député-maire,
Concernant les projets d'amélioration des déplacements en centre-ville, pensez-vous réellement que l'aménagement de la rue du Général Leclerc avec une voie de circulation des véhicules avec d'un côté des voitures en stationnement, de l'autre une piste cyclable sans cyclistes ou si peu, et d'énormes bacs à fleurs sur le trottoir soit un choix pertinent ?
20h33 **19 - CSirugue:**
Là encore je rappelle qu'il s'agit d'une expérimentation. Nous en tirerons tous les enseignements même si les avis sont partagés. Je crois que l'aménagement définitif devra tenir compte des difficultés que nous avons rencontrées et il est probable que celui-ci sera de nature un peu différente de ce que nous avons mis en place. L'avantage de ces expérimentations c'est de permettre de tester en grandeur nature des modifications sur les comportements des déplacements. Ce qui est surtout important c'est de savoir en tirer toutes les conclusions. De ce point de vue une rencontre aura lieu avec les habitants le 1er décembre et des réunions ultérieures seront aussi organisées pour affiner le projet définitif.
20h34 **20 - eric:**
Depuis le dernier comptage des habitants de Chalon, la baisse continue t'elle?
20h34 **20 - CSirugue:**
Non il semble qu'elle soit non seulement enrayée mais que nous puissions disposer d'un nombre plus important d'habitants. J'attends d'ici quelques jours de nouveaux chiffres que je rendrai bien sûr publics.
20h37 **21 - robertino:**

Suite à la décision nationale de supprimer la taxe Professionnelle verrons nous ; nous les humbles propriétaires ; nous qui avons trimé pour nous payer un petit bien ; nos impôts fonciers doubler ou quadrupler à Chalon ? Devrons-nous vendre et aller en location car nos revenus ne pourront pas suivre pour payer le foncier et les locaux. Châtenoy-le-Royal en est un exemple des habitants payent pour leur petite villa 1500 euros

20h37 **21 - CSirugue:**

Dans toutes les régions de France le coût de la fiscalité foncière s'accroît. Pour autant les collectivités ne pourront pas répercuter leur perte de recettes sur la fiscalité des ménages. Dès lors je souhaite pour ma part continuer à asseoir cette évolution sur l'inflation de telle sorte que la collectivité n'ait pas de perte de pouvoir d'achat sans pour autant aggraver la charge fiscale des ménages. Cela amènera peut-être le Grand Chalon comme la ville à restreindre leurs projets. Les charges de fonctionnement sont d'ores et déjà extrêmement réduites.

20h39 **22 - alaska:**

Bonsoir,

J'ai l'intention d'acheter un appartement dans la tour Horizon, mais les "éventuelles" voisins m'ont fait part d'un projet de construction de 5 ou 6 immeubles à la place des espaces verts. Ces mêmes espaces verts et la proximité de la ville que j'ai trouvé extrêmement attrayant. Pourriez-vous me dire avec précision ce qu'il en est de ce projet, si projet il y a et à quelle date ? Je ne veux pas prendre le risque d'acheter cet appartement si tout se retrouve noyé dans le béton !!!!!!

20h39 **22 - CSirugue:**

En effet le projet de rénovation urbaine prévoit une densification de ce secteur de la ville afin de prolonger l'intégration du quartier des Prés St Jean au centre ville. Un cabinet d'architectes aura pour vocation de traiter ce secteur avec une approche environnementale particulièrement appuyée. Je ne crois pas que cela sera une perte d'attractivité de ce secteur de la ville bien au contraire si j'en juge avec les possibilités qui ont été présentées.

20h41 **23 - olivier:**

Pouvez-vous nous communiquer les grands projets qui seront inaugurés à Chalon courant 2011?

20h41 **23 - CSirugue:**

Je ne suis pas sûr que les grands projets qui sont en cours seront terminés au cours de l'année 2011. Il y aura donc probablement des inaugurations de projets plus petits pour les autres leur finition s'étalera plutôt sur 2012 et 2013.

20h42 **Modérateur:**

Mesdames, Messieurs, ce tchat va se conclure à 20h30. Christophe Sirugue va répondre aux dernières questions posées. Vous retrouverez l'intégralité de ce tchat dans quelques minutes sur ce site. Nous vous remercions de votre participation.

20h44 **24 - Cocoon:**

Bonjour,

Que pensez-vous faire des locaux de l'Hôpital sur l'Ile après son déménagement ? Pouvez-vous me préciser à quelle date le déménagement est-il prévu ?

20h44 **24 - CSirugue:**

Le début du déménagement de l'hôpital devrait se faire vers le mois de septembre 2011. La ville s'est portée acquéreur du site de l'Ile St Laurent avec l'ambition d'y développer un projet urbain favorisant la dimension environnementale de ce site privilégié. Pour cela un concours d'architectes a été lancé et une concertation sera ouverte avec la population. D'ores et déjà le Conseil des Sages a formulé des propositions concrètes qui ont été intégrées dans le cahier des charges et qui feront partie des éléments d'analyse des offres qui nous seront faites. La difficulté réside bien sûr dans les bâtiments anciens dont il faudra travailler plus particulièrement les usages. Des réunions publiques seront organisées pour permettre à chaque chalonnais de participer à l'élaboration de ce grand projet.

20h48 **25 - dom71:**

Bonsoir,

Suite à la question N°7, ne pensez vous pas qu'il y ait déjà un grand déséquilibre entre la zone commerciale de Chalon Sud et Chalon Nord, que pensez vous faire pour redynamiser le commerce de la zone verte ?

20h48 **25 - CSirugue:**

Il est vrai qu'il existe un déséquilibre en faveur de la zone sud mais notre agglomération compte déjà une surface commerciale de périphérie trop importante. Notre agglomération ne peut pas vivre sans un centre ville dynamique. Le commerce de centre ville souffre et j'espère que les aménagements importants que nous avons engagés et qui pour l'instant sont perçus comme des

difficultés supplémentaires permettront de rendre attractif ce secteur important de notre agglomération. Cela n'empêche pas qu'il revient aux commerçants installés sur la zone commerciale de la Thalie comme sur la zone verte de travailler à l'amélioration du site dont je rappelle qu'il relève de l'initiative privée. L'offre commerciale ne peut trouver sa dynamique que dans un équilibre dont j'ai le sentiment qu'il serait aggravé par 45 000 m² de surface nouvelle dans la partie nord.

20h50 **26 - belier:**

Bonsoir,

Avez-vous prévu d'aménager la place devant la piscine et la place de la Mairie avec des fleurs, des arbres, des bancs??? Comme pour la place de la Gare.

20h50 **26 - CSirugue:**

Si des aménagements du type que vous préconisez sont nécessaires ils doivent impérativement être mobiles puisque les deux espaces que vous mentionnez ont vocation à accueillir des manifestations publiques diversifiées. C'est pourquoi de nouveaux bacs seront installés au cours de l'année 2011 sur la place de l'Hôtel de Ville et que les plantations faites devant l'espace nautique ont été choisies pour être compatibles avec l'utilisation de cette zone.

20h51 **27 - athjpv:**

Le nouveau boulodrome verra le jour quand ?

20h51 **27 - CSirugue:**

Le nouveau boulodrome fait partie du projet de rénovation urbaine des Prés St Jean. Prévu sur la presqu'île il viendra étoffer une offre de loisir en cours de réalisation. On peut imaginer que sa construction sera envisageable à partir de 2014-2015.

20h53 **28 - pauline:**

Bonjour, je suis étudiante a l'iut de chalon en gestion logistique et transport, et cette année nous devons réaliser un mémoire, notre projet avec 3 autres étudiants était de la faire sur le transport de marchandise dans la ville de Chalon mais quand nous nous somme renseigner a la mairie on nous a dit qu'il n'y avait pas de PDU Plan de Déplacement Urbain, comment cela est t'il possible dans une agglomération tel que celle du grand Chalon ?

20h53 **28 - CSirugue:**

Je regrette que l'information qui vous a été transmise soit fausse. En effet l'agglomération chalonnaise dispose d'un plan de déplacement urbain. Je préconise que vous puissiez vous rapprocher du service transports du Grand Chalon pour obtenir une copie de ce document.

20h55 **29 - Salomé:**

Bonsoir, Suivant les informations sur le site de chalon j'ai entendu parler du CIVIS. Est-ce qu'actuellement je peux en bénéficier car comment dire je suis en difficulté

20h55 **29 - CSirugue:**

Les CIVIS sont des contrats aidés permettant l'insertion dans la vie sociale. Ils sont destinés aux plus jeunes et instruits par des services comme la mission locale. Malheureusement leur nombre risque d'être en diminution puisque dans le budget de l'état l'enveloppe qui leur est consacrée a été sérieusement diminuée. Néanmoins je vous propose de vous rapprocher de la mission locale pour que des informations plus précises vous soient données.

20h58 **30 - eloise:**

Avez-vous déjà décidé du positionnement des commerces pour le futur centre commercial de la zup? Il faut bien isoler les pmu et café car ils sont beaucoup squatté par des jeunes donc si on veut passer à la boulangerie ou a la pharmacie ce serait bien qu'on ne passe pas devant car c'était gênant ces dernières années. Il y a beaucoup de jeunes venus des autres quartiers ce n'était pas comme avant donc il faut faire attention quelle boutique sera à coté de quelle autre boutique.

20h58 **30 - CSirugue:**

La répartition au sein du nouveau bâtiment qui accueillera le centre commercial des Prés St Jean dépendra des commerces qui choisiront de s'installer sur ce site. J'ai bien compris le sens de votre demande mais je crois que le fait de ne plus avoir un espace commercial fermé sur lui même contribuera à le rendre plus sûr et plus accueillant. Par ailleurs sa localisation le long de l'avenue Kennedy devrait lui permettre d'accueillir une clientèle nouvelle permettant à chaque commerçant d'étoffer son activité et une plus grande mixité quant à la clientèle.

20h59 **31 - alaska:**

Je voulais simplement remercier toute l'équipe municipale et les bénévoles pour les activités d'été sur le bord de Saône (les Saônates).

A renouveler sans modération, quel plaisir que de pouvoir profiter de notre fleuve.

20h59 **31 - CSirugue:**

Merci pour ces encouragements même si l'édition 2010 a été perturbée par la météo. Pour autant nous travaillons déjà à l'édition 2011 qui devrait réserver quelques petites surprises. Mais chut... Il est trop tôt pour en dire plus.
21h00 **32 - Salomé:**
Habitant à Châtenoy-le-Royal, sachant que les bus des lignes 1 et 2 marchent très bien la nuit est ce que il y a de fortes chances que la ligne du 6 et ainsi que les autres, aient des horaires prolongées ?
21h00 **32 - CSirugue:**
A ce jour il n'est pas prévu que les horaires de la ligne 6 soient prolongés dans les mois qui viennent. Par contre la réorganisation du service de transport de l'ensemble de l'agglomération devrait permettre d'intégrer des demandes comme la vôtre sachant qu'il y a un coût non négligeable et que le prix doit rester attractif.
21h03 **33 - Trol:**
J'ai entendu que vous souhaitiez maintenir la piste cyclable rue du général Leclerc ? N'entendez donc vous pas les mécontentements !!!!!
21h03 **33 - CSirugue:**
Nulle part je n'ai dit que j'entendais maintenir la piste cyclable pas plus d'ailleurs que je n'ai proposé de la supprimer. Comme je le disais à un autre tchateur les commentaires remis en mairie sont extrêmement équilibrés quant à l'appréciation générale. Il y a des gens qui détestent et d'autres qui en redemandent. Le 1er décembre aura lieu une première réunion pour tirer des enseignements. En fonction de cela nous verrons quels sont les principes qu'il faut conserver et ceux qu'il convient d'améliorer. Au bout du compte la rue du Général Leclerc doit être un espace partagé entre les différents usagers qu'ils soient à pied, en vélo, en voiture ou en transports collectifs.
21h07 **34 - lilouche71100:**
38% d'augmentation en taxe d'habitation entre 2009 et 2010 à Chalon sur Saône, en pleine crise, c'est normal ??????
21h07 **34 - CSirugue:**
Le taux que vous évoquez n'est pas que la conséquence des choix de la municipalité. L'essentiel de l'augmentation est due au département (+13%). La ville a choisi d'aligner ses taux sur le niveau de l'inflation. Pour autant je ne crois pas que mes collègues du conseil général aient fait ce choix par plaisir. Comme le rappelle le rapport de la chambre régionale des comptes le différentiel dû par l'état au conseil général représente 162 000 000 d'euros. Il est facile pour le président de la république et le gouvernement de dire qu'ils n'augmentent pas les impôts (même s'ils augmentent les autres prélèvements) quand ils imposent aux collectivités des dépenses qu'ils ne compensent pas.
21h08 **35 - olivier:**
Dans le cadre des bus 1 et 2 le dimanche matin, ne pourriez vous pas envisager de faire circuler une ligne le dimanche soir qui partirait de la gare qui serait utilisé notamment par les étudiants?
21h08 **35 - CSirugue:**
Je retiens votre suggestion que je transmets à mon collègue Jean Noël DESPOCQ vice-président du Grand Chalon en charge des transports pour qu'il l'intègre dans les réflexions en cours.
21h10 **36 - potichat:**
Bonsoir Mr le Maire,
J'ai entendu parler d'une prochaine ouverture d'une structure accueillant des personnes souffrant de maladies mentales. Pouvez-vous nous en dire plus, j'aimerai postuler pour un emploi pour cette structure. D'avance merci.
21h10 **36 - CSirugue:**
Je ne sais à quelle structure votre remarque s'applique. Néanmoins je sais que l'association UNAFAM porte un projet immobilier sur le secteur de Saint Rémy. Ne sachant pas s'il s'agit de celui-ci je ne peux vous donner plus de réponse.
21h14 **37 - olive:**
Bonsoir Mr le maire
Que pensez-vous de la nouvelle orientation de l'ASRCC prise par Mr Guinot et comment sont vos rapports avec lui?
21h14 **37 - CSirugue:**
Mes rapports avec les nouveaux responsables de l'ASRCC sont corrects. Ils ont la lourde charge de redresser un club qui compte beaucoup dans le monde sportif chalonnais. La ville comme le Grand Chalon a choisi de les accompagner dans cette année de redressement en maintenant leurs subventions. Il est bien évident que si à la saison prochaine le Club n'est pas remonté cet effort ponctuel ne pourra être maintenu. La relation avec les responsables de l'ASRCC est saine parce que franche et je souhaite qu'il en soit ainsi avec tous les partenaires de la ville.

21h15 **38 - Charreaux:**
Je tenais à saluer votre initiative de mettre en place un restaurant pour les personnes âgées. Mais ne trouvez-vous pas le prix excessif quand on sait la précarité de certains de nos ainés ?
21h15 **38 - CSirugue:**
Le prix qui est proposé pour le restaurant des personnes âgées ne correspond pas au coût réel de la prestation qui comporte en plus des aliments, du service, des frais d'animation importants. La part prise par la ville et donc par le contribuable est importante. Elle ne peut l'être plus même si nous disposons sur d'autres prestations de tarifs différenciés en fonction des ressources.
21h19 **39 - ludo 71:**
Bonsoir, revenons sur le dossier LES PORTES DU GRAND CHALON. Je ne comprends qu'en temps de crise nous pourrions nous passer de la création de plusieurs centaines d'emplois sur Chalon. De plus, je ne vois pas quels impacts pourraient avoir sur les commerces du centre ville l'arrivée d'un Leroy Merlin d'un KFC ou d'un Toys'r'Us. Devons nous laisser des enseignes qui auraient souhaité s'installer sur Chalon partir sur Mâcon ou vers la CCM. Pendant des années nous étions obligés nous chalonnais vivant dans la première ville de Saône et Loire devoir aller sur Mâcon pour trouver des enseignes national voir international qui étaient alors inexistantes à Chalon. Qu'en pensez-vous ?
21h19 **39 - CSirugue:**
Quel est le gain d'emplois quand des installations nouvelles contribuent à affaiblir les structures existantes. Car quoi que vous disiez personne ne peut nier que déjà aujourd'hui certains clients préfèrent se rendre dans des zones commerciales plutôt qu'au centre ville. Les enseignes que vous mentionnez correspondent à des produits distribués par ailleurs et s'il faut bien sûr faire jouer la concurrence elle doit être calibrée à la taille de notre agglomération. Ainsi une étude réalisée a montré que nous disposions déjà d'un taux de grandes surfaces plus élevé que dans des territoires comparables au notre. C'est au prix de cet équilibre que nous pourrons maintenir une offre commerciale diversifiée. Par ailleurs la recherche d'enseignes est une mission à laquelle nous nous consacrons pour imaginer que des grandes marques viennent s'installer dans des rues commerçantes du centre ville. Si nous y parvenons là encore ce seront des emplois supplémentaires.
21h21 **40 - potichat:**
Mr le Maire,
Pensez-vous à vous représenter en tant que Maire de Chalon sur Saône?
21h21 **40 - CSirugue:**
Oh là ! Le mandat qui m'a été confié dure 6 ans. Il se terminera en 2014. J'ai déjà beaucoup à penser pour mener à bien les intérêts de notre ville comme de ses habitants. Le temps viendra où chacun pourra tirer des bilans, moi aussi et voir s'il y a d'autres choses à mener justifiant le cas échéant une nouvelle candidature.
21h24 **41 - vincent:**
Bonjour, après de longues rumeurs sur une démolition d'immeuble place du châtelet, je souhaiterais connaître votre position claire et précise car je suis propriétaire dans cet immeuble...
21h24 **41 - CSirugue:**
Je suppose que vous faites référence à l'immeuble qui abrite le magasin Aquarium 71. Sa démolition avait été évoquée par un concepteur de projet qui jugeait utile d'ouvrir la place du Châtelet sur la Saône, cela pouvait avoir quelque intérêt mais n'est pas possible en raison de contraintes d'urbanisme et du coût que représenterait cette perspective. Soyez donc rassuré il n'y a pas de projet de ce type dans nos cartons.
21h25 **Modérateur:**
Ce tchat est maintenant terminé, retrouvez-le en intégralité d'ici quelques instants sur ce site.
Merci de votre participation.